

ÉTATS-UNIS

La Croix-Rouge américaine a fait paraître un dépliant intitulé « Henry Dunant, prophète de la Croix-Rouge ». C'est un document qui montre le fondateur de la Croix-Rouge dans sa vérité et comme le font apparaître les pièces d'archives qu'on a pu lire sur lui. Dans une dernière partie, c'est l'influence de Dunant qui est mise dans une juste lumière, de même que la signification profonde de son message ; et ce chapitre final se termine par ces mots « L'énergie morale de Dunant a fait de lui le prophète de la Croix-Rouge. Son désir ardent de soulager l'humanité souffrante s'est propagé dans le monde entier ».

Il est nécessaire, alors que s'approche le centenaire de la Croix-Rouge, de revenir aux origines et c'est pourquoi nous pensons intéressant de reproduire les chapitres de ce dépliant qui évoquent la vie et la destinée de Dunant.

C'est sous l'impulsion d'Henry Dunant, citoyen suisse, de Genève, que tant d'hommes et de pays s'unirent pour donner naissance au mouvement de la Croix-Rouge. On désigne souvent Dunant comme le fondateur de la Croix-Rouge et, dans un sens, il l'a été. Pourtant, il n'avait pas les dons d'un organisateur, pas plus qu'il n'occupait de position en vue dans la vie publique. C'était un simple citoyen, que seul le hasard fit témoin de scènes d'une indicible détresse, dues à la guerre.

La bataille. — En 1859, Dunant, alors âgé de trente et un ans, se trouvait en voyage d'affaires dans le nord de l'Italie. Son dessein était d'obtenir l'appui de l'Empereur des Français pour certains projets qu'il voulait mettre à exécution en Algérie. Le fait que Napoléon III conduisait à ce moment ses troupes à l'assaut de l'armée autrichienne ne tempéra nullement l'ardeur de ce jeune homme entreprenant. S'il ne réussit pas à voir l'Empereur, il ne put, en revanche, ne pas voir les victimes de la bataille de Solferino ;

après la victoire franco-sarde sur les Autrichiens, 40.000 morts et blessés jonchaient les lieux du combat.

Le jour de la bataille, Dunant venait d'arriver dans la ville de Castiglione, toute proche. Il collabora aux secours, mit sa voiture à disposition pour le transport du matériel et des vivres nécessaires et écrivit à ses amis en Suisse pour leur demander de l'aide. Pendant trois jours, il se dévoua corps et âme à cette tâche si nouvelle pour lui. Puis il rentra au pays, à jamais différent du jeune homme qu'il avait été lorsqu'il partit dans l'intention de discuter affaires avec un empereur. Solférino avait transformé Dunant.

Le livre. — Si Dunant s'était borné à secourir les blessés, le monde n'aurait sans doute jamais entendu parler de lui ; mais il ne put s'en tenir là. Ce qu'il avait vu ne lui laissait pas la conscience tranquille. Il décida de rédiger un appel qui dénoncerait les scènes effroyablement inhumaines dont il avait été le témoin et qui, espérait-il, inciterait le monde à empêcher, ou du moins atténuer, les souffrances des soldats. Ce fut *Un Souvenir de Solférino*, qui parut à Genève en novembre 1862. Ce livre, devenu célèbre, et que son auteur envoya aux personnalités en vue de toute l'Europe, eut sur celles-ci une influence qui dépassa toutes les prévisions.

Dunant n'avait pas assisté à la bataille de Solférino, mais il recueillit des témoignages qui lui permirent d'en faire une description très exacte. Il y ajouta les impressions qu'il avait rapportées du champ de bataille déserté et, comme témoin oculaire, celles que lui avaient laissées les hôpitaux de fortune installés à Castiglione. Les dernières pages du livre sont consacrées aux idées et suggestions qui devaient, par la suite, donner naissance au mouvement de la Croix-Rouge. L'auteur souligna la nécessité de pouvoir disposer de volontaires bien entraînés et d'organiser une coopération internationale pour le salut de l'humanité.

La diffusion du *Souvenir de Solférino* fut la première des manifestations qui devaient attirer l'attention des milieux internationaux. La correspondance personnelle et les conversations privées de Dunant, dans lesquelles il usait de toute sa force de persuasion, contribuèrent à éveiller l'intérêt général. Il savait d'ailleurs pouvoir toujours se référer au retentissement de son livre. Un passage de celui-ci allait fournir les mots qui seraient répétés sans cesse

comme l'expression même de l'idéal de la Croix-Rouge : « Tutti fratelli ». Dunant rappelait que les femmes de Castiglione soignaient tous les blessés, sans distinction de nationalité, car, disaient-elles, ils étaient tous frères, « tutti fratelli » !

Dunant se rendit bien compte de ce qu'il fallait ensuite entreprendre. Les exhortations à se montrer humains ne suffisaient pas. Si l'on voulait pouvoir porter secours, il fallait prendre des dispositions adéquates : « La question demeure tout entière dans la préparation sérieuse à une œuvre de ce genre, et dans la création même de ces Sociétés. »

Vers l'organisation. — Dunant n'était pas un organisateur ; mais il se trouva qu'un des lecteurs de son livre était à la tête d'une œuvre de bienfaisance locale. Ce concitoyen, président de la Société genevoise d'utilité publique, se nommait Gustave Moynier. Il soumit le 9 février 1863 les propositions de Dunant à sa société et il en devint le principal agent : grâce à lui, la vision d'avenir du philanthrope genevois allait prendre corps sous la forme d'une organisation. La Société d'utilité publique approuva la constitution d'un comité de cinq membres, chargé de poursuivre l'œuvre dont Dunant avait apporté les éléments.

Ce comité qui, sur l'initiative de Moynier, prit plus tard le nom de « Comité international permanent », décida de convoquer une conférence internationale à Genève. Il était présidé par le général Dufour, qui occupait le poste le plus élevé dans l'armée suisse. Dunant remplissait les fonctions de secrétaire, les autres membres étant Moynier et les médecins Appia et Maunoir. Ces hommes jetèrent la base des travaux qui devaient aboutir à la conclusion d'un accord humanitaire international, la Convention de Genève, et, en rapport avec celle-ci, à la création de sociétés nationales connues aujourd'hui sous le nom de Sociétés de la Croix-Rouge.

La Conférence de 1863. — La Conférence internationale se réunit à Genève, le 26 octobre 1863. Grâce surtout au travail préparatoire de Dunant, les délégués qui y prirent part se montrèrent bien disposés à l'égard des propositions soumises par le Comité. Parmi les 36 participants, 18 représentaient 14 gouvernements européens. La Conférence aboutit à deux résultats importants : d'une part, elle

renforça l'autorité du comité organisateur ; d'autre part, elle adopta des résolutions qui devaient être soumises aux gouvernements et, espérait-on, approuvées ensuite par une conférence diplomatique. Lors de sa séance de clôture, la conférence déclara « que M. Henry Dunant... et la Société genevoise d'utilité publique... ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle. »

La Conférence diplomatique de 1864. — La Conférence diplomatique, à laquelle assistèrent 20 représentants de 12 gouvernements, se réunit à Genève le 8 août 1864. Les Etats-Unis y envoyèrent des observateurs qui, lors de leurs entretiens privés avec les délégués, usèrent de leur influence en faveur de la convention proposée. Se basant sur l'expérience acquise pendant la guerre civile par la Commission sanitaire des Etats-Unis, les observateurs américains démontrèrent qu'une organisation volontaire pouvait collaborer efficacement avec le gouvernement, tout en se conformant aux principes établis par Dunant. La Conférence approuva les termes de la Première Convention de Genève et adopta comme emblème du mouvement la croix rouge sur fond blanc. Le Dr Appia, membre du comité fondateur, arbora pour la première fois cet insigne sur un brassard, lors de la guerre entre la Prusse et le Danemark, en 1864.

Par la suite, le mouvement entier fut connu sous le nom de Croix-Rouge et le comité organisateur prit le nom de « Comité international de la Croix-Rouge ».

Dunant à son déclin. — Le déclin de Dunant, presque au lendemain de son plus grand succès, est bien la péripétie la plus surprenante de son étonnante carrière. La Convention de Genève avait introduit dans le droit international les principes fondamentaux dont Dunant était le promoteur. Mais qu'allait-il en résulter pour lui ? Il remplissait bien, au sein du Comité fondateur, la fonction de secrétaire. Cependant, toutes les questions du ressort de ce comité étaient traitées par Gustave Moynier. Quant aux affaires personnelles de Dunant, leurs perspectives ne s'étaient pas améliorées et il avait dépensé une grande partie de ses forces, de son temps et de sa fortune pour faire triompher ses idées humanitaires.

En 1867, ayant fait faillite et donné sa démission de membre du Comité, il quitta Genève et commença à errer d'une ville à l'autre. Sans amis, sans emploi stable, la petite rente que lui allouait sa famille constituait son seul revenu régulier. Il trouva finalement refuge dans la petite localité de Heiden, en Suisse, où il se fixa et se fit quelques nouveaux amis. L'un d'eux dirigeait l'hôpital dans lequel Dunant fut admis en 1892 et où il passa les dix-huit dernières années de son existence.

On découvre à nouveau Dunant. — En 1895, un jeune journaliste suisse, qui avait appris que Dunant vivait à l'hôpital de Heiden, obtint l'autorisation de s'entretenir avec lui. L'article qu'il consacra à cette entrevue fut largement diffusé et Dunant, découvert une seconde fois, reçut à nouveau des témoignages de respect, des marques d'honneur, ainsi que quelques sommes d'argent. En 1901, il fut l'un des deux lauréats du Prix Nobel de la Paix. A partir de ce moment, l'attention se fixa sur lui, et il resta en contact avec le monde extérieur dans la mesure où sa santé le lui permettait. Il mourut à Heiden le 30 octobre 1910. L'anniversaire de sa naissance (8 mai 1828), célébré chaque année, est devenu la Journée mondiale de la Croix-Rouge.